



Synthèse du rapport de la SAMBBA dans le cadre de la gestion intégrée de la navigation sur les lacs Vert, La Ferme, du Milieu et Morasse

L'augmentation de la navigation des bateaux motorisés a un impact sur l'environnement des lacs, dont la remise en suspension des sédiments dans la colonne d'eau, l'augmentation de la turbidité et la modification des paramètres physico-chimiques des lacs. De plus, les vagues causées par la navigation accélèrent le processus d'érosion des berges. Il faut par conséquent adopter des règlements sur la profondeur à laquelle circule les bateaux, la distance à laquelle ils circulent de la rive et la vitesse à laquelle ils se déplacent. Pour les établir, sans consensus scientifique, on se doit de se référer à des études déjà réalisées sur des lacs ayant des caractéristiques semblables aux lacs ciblés.

Profondeurs à respecter : Les bateaux nautiques à moteur central ou arrière devraient être utilisés dans des zones où la profondeur est d'au moins 2 à 5 m, dépendamment des caractéristiques du lac, idéalement 3 à 5 m. Pour les bateaux de type ponton et les motomarines, il est conseillé de naviguer dans des zones avec une profondeur d'au moins 2 m. Dans les zones de moins de 2 m de profondeur, il est suggéré de limiter la vitesse au minimum et d'adopter des accélérations lentes et modérées, quel que soit le type d'embarcation.

Distance de la rive : Les bateaux devraient limiter leur vitesse à 5 km/heure à l'intérieur d'une distance de 30,5 m. de la rive, idéalement de 60 m.

Vitesse : Il est recommandé d'encourager une conduite à vitesse constante et des accélérations modérées.

Sécurité : Plusieurs provinces canadiennes imposent une limite de vitesse maximale de 10 km/h à moins de 30 m de la rive pour tout type de bateaux.

Bateaux de type Wake ou Surfboat : en raison des impacts sur les rives (grosses vagues) et en profondeur, il est recommandé de limiter leur utilisation là où la profondeur de l'eau est d'au minimum de 6 à 7 m. et où la distance par rapport à la rive est de **300** m. Aucun des quatre lacs n'offre une telle distance.